

L'objectif de la journée annuelle est de faire rencontrer et échanger les acteurs du territoire qui agissent dans le domaine des circuits courts alimentaires. Le contexte administratif et politique changeant constitue aussi une bonne occasion pour prendre en compte l'adaptation au fonctionnement de la région Nouvelle Aquitaine.

L'observatoire interrégional des circuits courts de proximité permet le recensement et le partage des connaissances entre les acteurs du territoire de Poitou-Charentes et Limousin, et à partir de 2014 d'Aquitaine.

## **POUR SAVOIR PLUS**

[www.proximites-obs.fr](http://www.proximites-obs.fr)

contact : [proximites-obs@unilim.fr](mailto:proximites-obs@unilim.fr)

**proximités** | Observatoire Régional  
des Circuits de Proximité  
Nouvelle-Aquitaine

## DÉFINITIONS ET HABITUDES DE CONSOMMATION DE PRODUITS LOCAUX

Les échanges du premier atelier ont été organisés autour de trois axes.

Dans un premier temps les participants ont recensé **les interprétations du terme « produit local »**. Pour aborder ce thème il serait possible pour eux de parler des limites géographiques, des liens entre les consommateurs et les producteurs, de la valeur ajoutée au produit, d'une valeur gustative supérieure ainsi que d'une transparence de la fabrication du produit. En plus, le terme « produit local » fait resurgir la question de l'accès à la nourriture de qualité des populations aux revenus faibles et les initiatives de sensibilisation et de formation. Il s'agirait notamment des informations sur comment cuisiner les produits locaux.

Le deuxième point de la discussion portait sur la possibilité d'**inclure les grandes et moyennes surfaces (GMS) dans les circuits courts de proximité**. En même temps les participants ont abordé le questionnement de la légitimité des circuits - est-ce que certains sont plus légitimes que les autres ? Les circuits courts signifient pour les producteurs surtout la liberté. Par conséquent leur coopération avec les GMS suscitent des hésitations - comment accepter le processus de sélection des produits locaux pour les GMS ?

Finalement, les participants de l'atelier ont tenté de répondre à la question : « **comment y voir plus clair pour le consommateur entre toutes les dénominations cherchant à démontrer la proximité et les signes de qualité ?** ». Les consommateurs peuvent avoir du mal à faire la différence entre tous les labels existants, il y aurait un besoin de les simplifier. Les idées retenues concernent :

- les codes couleurs pour distinguer les producteurs des revendeurs ;
- les fiches de transparence de fabrication de produits ;
- la sensibilisation des publics pour que les signes de qualité soient mieux identifiables.

Pour plus d'informations, voir le compte-rendu détaillé de l'atelier.

## DÉROULÉ

Après la présentation de l'observatoire, la matinée a été animée par l'intervention de Germinal Peiro - Député de la Dordogne et Président du Conseil Départemental de la Dordogne. Dans un deuxième temps les participants ont pu se familiariser avec la présentation du rapport d'information parlementaire « Et si on mangeait local? » de madame Brigitte Allain, Députée de la Dordogne.

Ensuite les participants se sont répartis en trois ateliers pour approfondir les thématiques présentées à droite.

## 3 ATELIERS

### POLITIQUES PUBLIQUES

Pour répondre au contexte administratif changeant les participants du troisième atelier ont abordés des thématiques diverses sur les politiques publiques envers les circuits courts de proximité à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine. Ces thématiques peuvent être regroupées en cinq axes :

1. **qu'est-ce que « local » ?** est-ce que « régional » peut signifier « local » ? est-ce que l'échelle de la Nouvelle Aquitaine est encore pertinente pour parler du « local » ? Les participants proposent les Pays (loi Voynet) et les GAL en tant qu'étendue appropriée pour réfléchir à la politique alimentaire.
2. les risques de la mise en place d'une **méthodologie à l'échelle de territoire** : la standardisation de la mise en place de projets et des projets eux-mêmes. Faudrait-il plutôt agir de cas par cas ? Certes mais cela n'empêche pas d'avoir une méthode commune qui doit être considérée comme un ensemble de repères et non comme des règles.
3. le **contexte politique en tant que frein des projets**. Dans une période où politiquement la situation n'est pas encore très bien définie est-ce qu'il faut commencer par l'engagement des acteurs du territoire ?
4. que va faire la **Nouvelle Aquitaine sur le sujet des circuits courts**, quel dispositif va être mis en place, comment les trois anciennes régions vont être placées là-dedans, quel l'endroit pour les acteurs dans ces dispositifs ?
  - est-ce que le dispositif Circuits courts et économie alimentaire de proximité (CCEAP - cceap.fr) mis en place en Poitou-Charentes devrait être élargi sur toute la Nouvelle Aquitaine ?
5. **quelle est la place des consommateurs ?** On voit l'investissement dans les circuits courts des élus, des organismes professionnels agricoles, des agriculteurs, des chercheurs, il manquerait des consommateurs et leurs avis.

### DÉMARCHES COLLECTIVES

Dans la thématique des démarches collectives, il y a eu aussi trois axes de discussion majeurs.

Les participants de l'atelier se sont penchés premièrement sur le **choix des accompagnements des collectifs**. Les difficultés qui émergent pour les collectifs concernent la recherche d'une structure d'accompagnement, notamment à cause d'un nombre important de portes d'entrée. La structuration de l'accompagnement en économie sociale et solidaire est claire, de même pour le domaine agricole. Le problème apparaît quand on essaie de construire des projets qui font joindre les deux. Par exemple, comment organiser l'approvisionnement local en restauration collective pour faire travailler ensemble tous les acteurs ?

La discussion a été ensuite organisée autour des **relations à l'intérieur du collectif**, notamment le conflit. Est-ce qu'il faut former les personnes à la gestion du conflit ? Est-ce qu'il y a des types de rôles et de personnalités au sein des collectifs ? Comment impliquer les producteurs dans les tâches à réaliser pour le collectif ? Comment trouver un objectif commun pour le collectif en respectant les objectifs individuels ? Les solutions suggérées :  
il faudrait se concentrer sur ce qui met les producteurs ensemble et pas sur ce qui les divise ;  
il faudrait créer de la place pour permettre à chacun d'exprimer ses craintes ;  
les relations humaines ne sont pas qu'une affaire intuitive. Il existe des techniques pour développer des relations de bienveillance : des formations et des rencontres avec des structures ayant mis en œuvre ces techniques sont souhaitables.  
la supervision des rapports dans le collectif devrait se faire d'avantage pendant l'installation des producteurs - la concertation est à ce moment plus facile qu'en cours du projet ;  
il serait mieux de commencer le projet avec un petit groupe de producteurs qui s'entend bien avant de développer le collectif.

Le dernier volet du questionnement concernait la **fidélisation des consommateurs et des producteurs**. Les changements trop fréquents des producteurs peuvent poser des problèmes, il est plus difficile de créer un sentiment d'appartenance pour les consommateurs. De l'autre côté, le manque de stabilité de consommateurs crée une risque économique pour les producteurs. En plus, les consommateurs qui ne s'approprient pas le projet auront du mal à s'y investir. Par contre, la stagnation des personnes dans l'initiative peut freiner son développement, bloquer la réception de nouvelles tendances et des besoins des consommateurs.

Pour plus d'informations voir le rendu détaillé de l'atelier.